



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 85732

Texte de la question

M. Patrick Labaune souhaite attirer l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la politique des transports dans la région Rhône-Alpes. L'accident du tunnel du Fréjus de juin dernier, après celui du Mont-Blanc, démontre la nécessité de réduire le plus possible les transits des TIR sur les traversées alpines, en développant le feroutage, en finançant et en réalisant sans délai la ligne Lyon-Turin. Par ailleurs, il est aujourd'hui urgent de prendre une décision sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien. Aussi il souhaite connaître son avis sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Labaune](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85732

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 février 2006, page 1499